

PENSER ET BÂTIR ENSEMBLE UNE EUROPE SANS PAUVRETÉ NI EXCLUSION

PROPOSITIONS
DU MOUVEMENT
ATD QUART MONDE
(AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ)

ALORS qu'un mandat de 5 ans de la Commission et du Parlement européen va débiter, quel constat remonte des personnes les plus en difficulté ? « Les États européens ont échoué avec les familles les plus pauvres. » C'est ce que confirment de nombreuses personnes, comme Clara, en Espagne,

« Vivre dans la pauvreté et dans l'extrême pauvreté est non seulement un traitement inhumain mais aussi dégradant et qui pourrait même, à un moment donné, être qualifié de torture. C'est la dignité humaine qui est en jeu. »

Françoise Tulkens,
ancienne juge et vice-présidente
de la Cour européenne
des droits de l'homme

dont la maison a été démolie l'an dernier, et qui vit désormais avec sa famille dans un camion. Pourtant l'Union européenne, dans sa Stratégie 2020 a défini des objectifs de lutte contre la pauvreté, et adopté des

recommandations.

L'extrême pauvreté persiste, comme si cette population était en trop et ne comptait pour rien. Ce gaspillage humain d'une grande violence pour ceux qui l'endurent constitue une violation flagrante des droits de l'homme.

En Europe, de nombreuses personnes et familles sont privées de leurs moyens d'existence, expulsées de leur logement, contraintes de vivre des situations où elles sont criminalisées et pénalisées. Les valeurs de paix, de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, au cœur même du projet européen et des constitutions de nombreux États membres, sont bafouées.

La grande pauvreté n'est pas que manque de revenu mais aussi difficulté d'accès aux droits fondamentaux indivisibles et interdépendants.

Les réponses d'urgence (distributions alimentaires, hébergement, etc.) ne sont pas une solution.

La logique économique et financière dominante au

Au moment où de nombreux citoyens mettent l'Europe en question, des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale se sont réunies pendant plusieurs mois avec des personnes solidaires, certaines ayant des responsabilités au niveau européen. Elles ont cherché à comprendre ce que fait l'Europe pour que la vie change pour les plus démunis et ont apporté leurs réflexions à partir de leur expérience de vie. Elles se sont préparées à venir dialoguer avec des fonctionnaires et députés européens. Cette rencontre, l'Université populaire Quart Monde européenne, rassemblant dix-sept délégations venues de dix pays, a eu lieu le 5 mars 2014, au Parlement européen à Bruxelles avec le soutien de l'intergroupe parlementaire « Extrême pauvreté et droits de l'homme ». Elle a permis de construire un pont entre des personnes qui habituellement ne se rencontrent pas. Elles ont pu réfléchir ensemble et bâtir des propositions visant à ce que l'éradication de l'extrême pauvreté, et la lutte contre les inégalités, soient au cœur du projet européen.

plan mondial repose sur un usage des ressources de la planète qui n'est plus viable et ne cesse de produire de l'exclusion sociale et d'aggraver la pauvreté en Europe. Face à ces constats, nous, personnes engagées contre la grande pauvreté, voulons penser et bâtir une autre Europe dans laquelle chacun vivra dans la dignité, en harmonie avec les autres et avec l'environnement. Nous voulons contribuer à développer une économie au service de tous, qui ne gaspille ni l'intelligence et le savoir-faire des personnes, ni les ressources limitées de la planète. Nous voulons remettre l'être humain et les droits de l'homme au cœur de la construction européenne.

*« Les aides ne sont que de la charité que l'on fait aux pauvres et qui les maintient dans leur situation. Nous, on ne se bat pas pour des aides, on lutte pour avoir accès à nos droits et pouvoir les exercer. »**

* La majorité des citations de ce document ont pour auteurs des personnes en situation de pauvreté et sont extraites des travaux préparatoires et des dialogues de l'Université populaire Quart Monde européenne 2014.

RENDRE EFFECTIFS LES DROITS FONDAMENTAUX

UN PRÉALABLE : EXISTER EN DROIT

DE nombreuses personnes en Europe n'ont pas d'existence légale reconnue, alors que ce droit est protégé par l'article 16 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui proclame le droit à la personnalité juridique. Dès lors, elles n'ont accès à aucun droit (participation, travail, santé, logement, droit de vote...). Elles ne sont pas prises en compte dans les statistiques. Cela concerne de nombreux migrants, Roms, ou demandeurs d'asile, mais aussi des personnes sans domicile, vivant à la rue ou dans des campings, qui sont comme des clandestins dans leur propre pays.

Nous demandons à l'Union européenne de garantir à toute personne vivant sur son territoire le droit à l'existence légale.

LE DROIT À L'ÉDUCATION ET À DES CONNAISSANCES DE BASE POUR TOUS

TOUS les enfants doivent pouvoir apprendre et réussir à l'école, sans discrimination, et avoir les mêmes chances face à l'avenir. Trop souvent les enfants de milieu défavorisé sont orientés vers l'enseignement spécialisé, parfois dès la maternelle.

Le décrochage scolaire est important parmi les jeunes en situation de pauvreté. L'Union européenne a fait de la lutte contre l'abandon scolaire l'un des grands objectifs de la Stratégie 2020. Pour permettre la réussite de tous les enfants, l'école doit encourager une réelle coopération entre tous les parents, les enseignants et les enfants eux-mêmes. Cet objectif ne peut être atteint que si les enseignants sont formés au dialogue avec les parents.

Nous demandons à l'Union européenne d'engager tous les États à assurer une école qui offre les mêmes opportunités et la même qualité pour tous, en évitant l'orientation précoce et une hiérarchie entre filières, qui renforcent les inégalités. Les changements nécessaires devront être définis avec la participation des parents, en particulier ceux qui sont les plus exclus.

« Vivre dehors sous la pluie ou sans papier sous la peur, c'est pareil. »

« Certains n'ont même pas de droit d'existence, parce qu'ils ne sont inscrits nulle part, parce qu'ils sont en séjour irrégulier, parce que même citoyens européens, ils sont désinscrits de l'endroit où ils se trouvent. »
Georges de Kerchove,
Avocat, Belgique

« C'est très courant en Allemagne d'être stigmatisé comme "dur à éduquer" ou "handicapé d'apprentissage" comme si c'était une maladie et que nous ne pouvions pas apprendre. »

« Il y a, dans le système scolaire, des mécanismes d'exclusion qui sont forts et le décrochage scolaire en est une des conséquences. »
Sandrine Grosjean
ChanGements pour l'égalité, mouvement socio-pédagogique, Belgique

« L'éducation, c'est important pour avoir un métier, pour avoir un travail et un logement parce que si tu n'as pas ces trois droits-là, tu n'as rien du tout. »



Photo Denis Gendre - ATD Quart Monde

Le droit à l'éducation doit être effectif pour tous. Il est fondamental pour la vie de chacun, pour la démocratie et pour permettre la participation de tous. L'illettrisme des jeunes et des adultes en Europe reste très élevé : 75 millions de personnes ne possèdent pas les compétences nécessaires pour fonctionner de manière autonome dans une société moderne*. Chacun a le droit d'avoir une deuxième chance pour acquérir des connaissances de base.

« Des financements européens contre l'illettrisme existent mais ces projets durent un an et après c'est fini, et ils doivent être innovants à chaque fois. Nous avons besoin d'être dans la continuité, sur du long terme. »

Lesen-Schreiben, Réseau Lire et Ecrire, Allemagne

« Il y a de plus en plus de chômage, les personnes les plus touchées sont les personnes en précarité. De plus, il existe beaucoup de discriminations à l'embauche : quand on ne sait pas s'exprimer, quand on vient d'un autre pays, quand on a un handicap, quand on habite un quartier - ou une ville - mal réputé. »

Nous demandons à l'Union européenne de soutenir des programmes de lutte contre l'illettrisme de durée suffisante pour permettre à tout jeune ou tout adulte d'acquérir les connaissances de base.

LE DROIT À UN EMPLOI DÉCENT

UN emploi décent est un droit qui répond à un besoin humain fondamental. Dans l'Europe d'aujourd'hui, l'accès à un emploi décent est devenu un privilège qui reste hors de portée de nombreuses personnes.

Quand elles ne subissent pas le chômage de longue durée, les personnes se retrouvent enfermées dans du travail au noir ou des contrats très précaires qui aggravent leur vulnérabilité en les plaçant à la marge des systèmes de protection sociale. Ces « emplois pourris » (junk jobs) alimentent la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le chômage des jeunes représente un défi énorme. Ces jeunes se sentent exclus. Pour ceux qui ont le plus de difficultés, qui manquent à la fois d'expérience et de qualification, le travail devient un rêve inaccessible. Ces jeunes doivent avoir accès à des programmes de formation, de véritables emplois, avec un accompagnement de qualité et des ressources suffisantes pour vivre.

Consciente de ces défis, l'Union européenne a adopté la recommandation relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail. Elle a placé l'emploi au cœur de la Stratégie 2020 et dégagé des moyens conséquents pour mettre en place la recommandation sur la Garantie pour la Jeunesse. Par cette Garantie, les États membres s'engagent à mettre en place des mesures afin que tous les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans se voient

* Rapport du groupe d'experts de haut niveau de l'Union européenne sur la lutte contre l'illettrisme (6 septembre 2012).

proposer une offre d'emploi, une formation ou un stage dans les quatre mois suivant leur sortie de l'enseignement ou la perte de leur emploi. Mais ces dispositions ne sont pas contraignantes et elles ne garantissent pas que ceux qui en ont le plus besoin soient ceux qui en bénéficient prioritairement.

Nous demandons à l'Union européenne que la recommandation sur la Garantie pour la jeunesse devienne une directive afin d'être contraignante pour les États membres, et que les plans de garantie visent en priorité les jeunes les plus en difficulté.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'inclure dans toutes les politiques pour l'emploi un accompagnement de qualité pour soutenir des parcours individualisés permettant à chacun de réaliser son projet et d'accéder à un emploi décent. Les services de l'emploi doivent avoir les moyens financiers et humains pour remplir cette mission, en particulier pour les personnes les moins qualifiées.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de soutenir la création d'emplois décents, en particulier dans les entreprises et initiatives locales, permettant aux personnes éloignées du marché du travail et sans aucune qualification de retrouver une utilité à travers un travail reconnu.

Les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail ont des compétences qui souvent ne sont pas reconnues parce qu'elles ont été acquises en dehors de l'enseignement formel ou qualifiant. Cela constitue un énorme gaspillage humain.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de mettre en place un mécanisme de reconnaissance des compétences acquises de façon informelle.

LE DROIT À DES MOYENS CONVENABLES D'EXISTENCE

LA réalité actuelle de l'extrême pauvreté montre que les droits fondamentaux ne sont pas garantis pour tous en Europe. L'une des conséquences de l'exclusion sociale est l'éclatement de l'unité familiale.

Le manque persistant de logement, de travail ou de revenus empêche les personnes d'assumer durablement leurs responsabilités familiales, sociales et professionnelles. Pour accéder à l'ouverture ou au maintien d'un droit, les conditions qui leur sont imposées sont souvent insurmontables, et les démarches compliquées et longues.

« Il faut surveiller la qualité des stages offerts pour qu'ils soient une réelle opportunité pour les jeunes plutôt qu'un moyen pour les employeurs d'avoir de la main d'œuvre gratuite. »

« Souvent la formation n'est pas rémunérée et ça pose problème. Si tu n'as pas de sous pour manger, ce n'est pas motivant. »

« Brigitte a eu un accident de travail. Comme c'était au noir, le patron n'a pas osé appeler les secours, et elle est morte. (...) C'est une situation aussi partagée par les personnes sans papiers : les conditions de vie font que tu n'as pas d'autre choix que le travail au noir, l'exploitation. »

« Quand tu perds ton logement il y a une intervention des institutions qui, au lieu d'aider à garder l'énergie et l'unité familiale, détruit et sépare (...). Quand on t'enlève tes enfants, après, c'est presque impossible de les récupérer. »

Alors, le quotidien se réduit à un effort permanent en quête d'un minimum de sécurité et de l'accès effectif à des droits pourtant reconnus dans les lois. « Pour la plupart des gens, les droits de base sont servis sur un plateau alors que d'autres doivent lutter sans relâche pour y accéder. »

Les moyens convenables d'existence incluent un revenu mais ne se réduisent pas à cela. Ils dépendent aussi de la possibilité d'accès à des services publics de qualité à un coût abordable (services sociaux, éducatifs, de santé, logement, transport, énergie et eau, internet).

Les logiques de spéculation et d'enrichissement qui dominent nos sociétés font pression sur le logement, le travail, la formation et empêchent d'y accéder.

L'Union européenne a mis en place un certain nombre d'initiatives pour faire face à ces situations dont la recommandation « Investir dans l'enfance » ou celle sur « l'Inclusion active ». Il est essentiel que l'Union européenne engage les États membres à mettre en œuvre ces recommandations et à en évaluer les résultats avec les personnes concernées.



Photo François Phliponeau - ATD Quart Monde

Nous demandons à l'Union européenne de mettre en place une directive portant sur des moyens convenables d'existence pour chaque personne qui inclut un Revenu minimum décent dans tous les pays membres et qui prenne en compte le coût du logement.

ASSURER LA PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX

POUR permettre à l'Union européenne de connaître les violations des droits liées à la grande pauvreté et de mieux protéger les droits des personnes les plus pauvres :

Nous demandons que dans le programme de travail pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux figure explicitement la possibilité d'examiner les violations des droits et les discriminations liées aux situations d'extrême pauvreté, en associant les personnes vivant ces situations.

Nous demandons qu'à court terme, tous les États ratifient la Charte sociale européenne et acceptent les articles 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et 31 (droit au logement), et la procédure de réclamation collective, et qu'à moyen terme, l'Union européenne adhère à cette Charte.

POUR UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE : PENSER ET BÂTIR ENSEMBLE LES POLITIQUES

Le dialogue entre l'Union européenne et les personnes vivant dans la grande pauvreté est indispensable pour faire reculer la pauvreté en Europe.

Il est important de reconnaître ces personnes comme des acteurs politiques incontournables d'une Europe démocratique qui bâtit des projets visant l'accès de tous aux droits de tous, sans exclure personne. Pour qu'un tel partenariat soit possible, des conditions préalables sont nécessaires et doivent être évaluées régulièrement.

« La Commission européenne est consciente que certaines de ses nombreuses consultations publiques ne sont pas efficaces parce qu'elles sont trop techniques. Les modalités, le contenu, le jargon utilisés les rendent peu accessibles et le temps donné pour y répondre n'est pas suffisant. Une amélioration de ces méthodes de consultation est en cours. » Brigitte Degen, administratrice à la Commission européenne.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'établir des espaces permanents de réflexion et de dialogue avec les personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté en lien avec d'autres partenaires, afin d'assurer la contribution des personnes concernées à la définition des politiques et à l'évaluation des résultats.

Penser et bâtir ensemble les politiques implique de prendre en compte leur impact sur la vie des gens. Ainsi, l'article 9 du Traité de Lisbonne engage



Photo François Philiponeau - ATD Quart Monde

« Nous ne sommes que très rarement sollicités pour chercher des solutions. Lorsque nous le sommes, c'est généralement pour nous demander des témoignages et non pour construire ensemble. Alors, le plus souvent, les solutions proposées se retournent contre nous ou cachent les vrais problèmes. »

« Il faut exploiter, comme un savoir utile, ce que la vie des pauvres, leurs doutes, leurs espoirs, nous apprennent quant à la manière de lutter contre la pauvreté, en termes de politique et en termes d'action. Il faut prendre le temps de comprendre réellement la vie des pauvres dans sa richesse et sa complexité, c'est tout un travail en profondeur et en longueur. Ce n'est pas la réalité qui doit entrer dans les politiques, mais ce sont les politiques qui doivent entrer dans la réalité. »

Françoise Tulkens
ancienne juge et
vice-présidente
de la Cour européenne
des droits de l'homme.

« Nous sommes ici en Europe et nous voulons contribuer à construire une Europe plus juste. »
Centre des demandeurs
d'asile de Natoye,
Délégation de Belgique.

« Ce qui manque, c'est de voir comment les décideurs politiques en Europe peuvent aller à la rencontre de ces personnes, les voir chez elles, voir quelles sont leurs expériences, comment elles vivent. »

l'Union européenne dans ce sens : « Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine. »

Nous demandons à l'Union européenne d'engager les États membres à présenter une évaluation de l'impact de leurs politiques économiques (budget et réformes structurelles) sur la croissance, l'emploi et la pauvreté. Nous demandons à l'Union européenne de faire de même pour les décisions prises au niveau européen.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'intégrer dans les programmes de formation des fonctionnaires de l'UE et des professionnels chargés de la mise en œuvre des politiques, la connaissance du milieu de la grande pauvreté. Cette formation devrait viser à développer des compétences au partenariat avec les populations pauvres et exclues.

Nous demandons à l'Union européenne que, lorsqu'elle finance des actions ou des projets, les critères d'allocation des fonds soient réfléchis avec les personnes concernées par ces projets afin de concentrer l'argent sur les questions essentielles et d'éviter le gaspillage.

« Nous espérons fortement qu'au sein du Parlement européen, des députés de tous partis, pourront continuer à s'investir avec détermination car la grande pauvreté n'est pas une question marginale. C'est une question cruciale pour l'Europe : il ne peut pas y avoir d'Europe de la démocratie, de la paix, des droits de l'homme, tant que la misère existe en son sein. Le monde est à la recherche de nouveaux objectifs du développement durable pour l'après 2015* et a besoin d'une Europe qui s'engage à n'oublier personne. Ce projet repose sur la responsabilité et l'engagement de tous. »

Isabelle Perrin, Déléguée Générale du Mouvement international ATD Quart Monde

* Les propositions de ce document s'appuient également sur un travail d'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement : <http://www.atd-quartmonde.org/Defi-de-l-apres-2015-evenements.html>

«Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations.»

CONTACT:
delegation.ue@atd-quartmonde.org
<http://www.atd-quartmonde.org/>

PROPOSITIONS À L'UNION EUROPÉENNE ET AUX ÉTATS MEMBRES

Nous demandons à l'Union européenne de garantir à toute personne vivant sur son territoire le droit à l'existence légale.

Nous demandons à l'Union européenne d'engager tous les États à assurer une école qui offre les mêmes opportunités et la même qualité pour tous, en évitant l'orientation précoce et une hiérarchie entre filières, qui renforcent les inégalités. Les changements nécessaires devront être définis avec la participation des parents, en particulier ceux qui sont les plus exclus.

Nous demandons à l'Union européenne de soutenir des programmes de lutte contre l'illettrisme de durée suffisante pour permettre à tout jeune ou tout adulte d'acquérir les connaissances de base.

Nous demandons à l'Union européenne que la recommandation sur la Garantie pour la jeunesse devienne une directive afin d'être contraignante pour les États membres, et que les plans de garantie visent en priorité les jeunes les plus en difficulté.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'inclure dans toutes les politiques pour l'emploi un accompagnement de qualité pour soutenir des parcours individualisés permettant à chacun de réaliser son projet et d'accéder à un emploi décent. Les services de l'emploi doivent avoir les moyens financiers et humains pour remplir cette mission, en particulier pour les personnes les moins qualifiées.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de soutenir la création d'emplois décents, en particulier dans les entreprises et initiatives locales, permettant aux personnes éloignées du marché du travail et sans aucune qualification de retrouver une utilité à travers un travail reconnu.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de mettre en place un mécanisme de reconnaissance des compétences acquises de façon informelle.

Nous demandons à l'Union européenne de mettre en place une directive portant sur des moyens convenables d'existence pour chaque personne qui inclut un Revenu minimum décent dans tous les pays membres et qui prenne en compte le coût du logement.

Nous demandons que dans le programme de travail pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux figure explicitement la possibilité d'examiner les violations des droits et les discriminations liées aux situations d'extrême pauvreté, en associant les personnes vivant ces situations.

Nous demandons qu'à court terme, tous les États ratifient la Charte sociale européenne et acceptent les articles 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et 31 (droit au logement), et la procédure de réclamation collective, et qu'à moyen terme, l'Union européenne adhère à cette Charte.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'établir des espaces permanents de réflexion et de dialogue avec les personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté en lien avec d'autres partenaires, afin d'assurer la contribution des personnes concernées à la définition des politiques et à l'évaluation des résultats.

Nous demandons à l'Union européenne d'engager les États membres à présenter une évaluation de l'impact de leurs politiques économiques (budget et réformes structurelles) sur la croissance, l'emploi et la pauvreté. Nous demandons à l'Union européenne de faire de même pour les décisions prises au niveau européen.

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'intégrer dans les programmes de formation des fonctionnaires de l'UE et des professionnels chargés de la mise en œuvre des politiques, la connaissance du milieu de la grande pauvreté. Cette formation devrait viser à développer des compétences au partenariat avec les populations pauvres et exclues.

Nous demandons à l'Union européenne que, lorsqu'elle finance des actions ou des projets, les critères d'allocation des fonds soient réfléchis avec les personnes concernées par ces projets afin de concentrer l'argent sur les questions essentielles et d'éviter le gaspillage.